

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Tunisie étudie les bonnes pratiques européennes de gestion des interconnecteurs en vue du câble transfrontalier "ELMED".

Tunis, le 6 décembre 2017

Après la diffusion récente de la troisième liste des projets d'intérêt commun (PCIs) de la Commission européenne, qui comprend l'interconnecteur tunisien-sicilien "ELMED", et dans le cadre des activités d' "assistance à la réforme nationale", MEDREG¹, l'association des régulateurs méditerranéens de l'énergie¹ a tenu le 5-6 décembre 2017 à Tunis un cours de formation sur les règles européennes concernant les interconnexions transfrontalières, à l'intention de son membre tunisien, le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables tunisien (MEMER²)

Le cours de formation de deux jours avait comme but d'améliorer les connaissances et les compétences du personnel du Ministère tunisien de l'Énergie sur la réalisation de projets transfrontaliers d'interconnexions électriques, y compris l'identification d'un modèle commercial approprié qui servira de base à la gestion des câbles, à l'accès aux câbles et à l'utilisation de la capacité d'interconnexion et à la détermination de tarifs appropriés qui garantiront la durabilité financière du projet sans être trop onéreux pour les consommateurs. L'interconnecteur proposé "ELMED" possède le potentiel de satisfaire la demande croissante de la Tunisie et de répondre au surplus de la production électrique de l'Italie tout en promouvant la connectivité entre le sud et le nord.

Lors de l'allocution d'ouverture du cours de formation, Mme Afef Challouf, Directeur général de l'Électricité et des Énergies renouvelables au Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables tunisien a déclaré :

"Grâce aux différentes études de cas concrets, le savoir et l'expérience qui seront partagés par les régulateurs de MEDREG pendant ce cours de formation, nous pourront mieux comprendre le modèle d'investissement le plus approprié pour notre projet d'interconnecteur entre la Tunisie et l'Italie. Cette formation nous fournira le savoir et les compétences pour mettre en œuvre et pour gérer cette infrastructure essentielle en suivant les exemples de bonnes pratiques."

Après avoir été informé sur les différents scénarios énergétiques pour la Méditerranée élaborés par l'OME³, le personnel du Ministère de l'Énergie tout comme les membres de STEG⁴, Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz, ont examiné la régulation concernant leurs projets d'intérêt commun et son application dans les pays n'appartenant pas à l'Union européenne. Ils ont appris les différents principes concernant l'exercice et la gestion d'interconnexions transfrontalières et ont discuté les caractéristiques des infrastructures d'interconnexions qui existent dans la région méditerranéenne.

Tout en marquant son intérêt pour les études de cas concrets présentées, M. Moncef Harrabi, PDG de STEG et Président de Med-TSO⁵, l'Association des Gestionnaires des Réseaux de Transport de l'électricité méditerranéens a déclaré :

"Les expériences du câble d'interconnexion entre l'Espagne et le Maroc et entre l'Italie et le Monténégro partagées par les membres de Med-TSO nous ont beaucoup inspirés et nous ont permis de mieux comprendre la gestion des interconnexions, la puissance calculée et attribuée, les contrats stipulés avec les usagers et la définition des coûts et des bénéfices."

En outre, grâce à la contribution des régulateurs français et italiens, différents modèles commerciaux ont été présentés et expliqués, y compris les aspects liés à l'analyse des coûts et des bénéfices et le partage des coûts transfrontaliers. L'application de ces modèles dans le contexte européen a été évoquée et a fourni des indications sur leur utilisation éventuelle dans des projets concernant les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Parallèlement à ce cours de formation pour assister la régulation de l'énergie en Tunisie, MEDREG effectue un examen par des pairs de son membre jordanien, en examinant les procédures de licence d'électricité pour créer un marché en gros compétitif, et en coordonnant une initiative TAIEX entre le régulateur du gaz égyptien et le régulateur portugais sur les critères de recevabilité pour les consommateurs dans le marché libéralisé du gaz.

1. MEDREG est l'association des régulateurs méditerranéens de l'énergie, qui réunit 25 régulateurs de 21 pays, allant de l'Union européenne (UE) jusqu'aux Balkans et à l'Afrique du Nord. MEDREG bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne. Les régulateurs méditerranéens travaillent ensemble pour promouvoir l'harmonisation des marchés régionaux de l'énergie et les législations, en vue d'une intégration progressive du marché dans la région euro-méditerranéenne. A travers une coopération constante et un échange d'information entre les membres, MEDREG veut renforcer les droits des consommateurs, l'efficacité énergétique, les investissements dans l'infrastructure et son développement, basé sur des systèmes énergétiques sûrs, fiables, accessibles et écologiquement durables. MEDREG fonctionne comme une plateforme pour l'échange d'informations et l'assistance à ses membres et permet de développer les compétences grâce à des activités de formation, webinars, ateliers et des initiatives pratiques personnalisées. Le secrétariat de MEDREG se trouve à Milan, Italie. Pour plus d'informations, veuillez visiter www.medreg-regulators.org

2. MEMER : Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables tunisien

3. OME : Observatoire Méditerranéen de l'Énergie :

4. STEG : Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz

5. Med-TSO : Association des Gestionnaires des Réseaux de Transport de l'électricité méditerranéens

Pour plus d'informations, interviews et documentations, veuillez contacter

Bureau de presse du MEDREG : Daphné Lacroix

Tel : (+39) 026 55 65 553

Mob : (+39) 389 69 11 797

dlacroix@medreg-regulators.org

XXXX